



Circonscription de Loches



GUIDE METHODOLOGIQUE pour le P.P.R.E.

EXTRAITS du B.O. n°31 du 1^{er} septembre 2005

DISPOSITIFS D'AIDE ET DE SOUTIEN POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES À L'ÉCOLE

D. n° 2005-1014 du 24-8-2005. JO du 25-8-2005

Article 4 - L'article 4 est **remplacé** par les dispositions suivantes :

“Art. 4 - Les dispositions pédagogiques mises en œuvre pour assurer la continuité pédagogique, en particulier au sein de chaque cycle, prennent en compte les besoins de chaque élève afin de permettre le plein développement de ses potentialités, ainsi que l'objectif de le conduire à l'acquisition des éléments du socle commun de connaissances et compétences fondamentales correspondant à son niveau de scolarité.

À tout moment de la scolarité élémentaire, lorsqu'il apparaît qu'un élève ne sera pas en mesure de maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin du cycle, le directeur d'école propose aux parents ou au représentant légal de l'enfant de mettre en place un dispositif de soutien, notamment un programme personnalisé de réussite éducative. Un document, préalablement discuté avec les parents de l'élève ou son représentant légal, précise les formes d'aides mises en œuvre pendant le temps scolaire ainsi que, le cas échéant, celles qui sont proposées à la famille en dehors du temps scolaire. Il définit un projet individualisé qui devra permettre d'évaluer régulièrement la progression de l'élève. (...)

Article 5 - Après l'article 4 sont **ajoutés** les articles 4-1, 4-2, 4-3 et 4-4 ainsi rédigés :

I - “Art. 4-1 - Le maître de la classe est responsable de l'évaluation régulière des acquis des élèves. Les parents ou le représentant légal sont tenus périodiquement informés des résultats et de la situation scolaires de leur enfant. **Dès que des difficultés apparaissent, un dialogue est engagé avec eux. (...)**

Lorsqu'un **redoublement** est décidé et afin d'en assurer l'efficacité pédagogique, un programme personnalisé de réussite éducative est mis en place.

EXTRAITS du Guide pratique pour l'expérimentation des programmes personnalisés de réussite éducative à l'école et au collège durant l'année scolaire 2005-2006 (eduscol.education.fr/)

Deux décrets en cours de publication ont défini les modalités de mise en œuvre de ce programme personnalisé à l'école et au collège ; **cette mise en œuvre sera généralisée à la rentrée 2006.**

1 . Objectifs et définition du programme personnalisé de réussite éducative

Le programme personnalisé de réussite éducative est l'un des dispositifs qui doit permettre de conduire la totalité d'une classe d'âge à la maîtrise des connaissances et compétences constitutives du « socle commun », à la fin de la scolarité obligatoire. Il constitue tout autant une **modalité de prévention de la grande difficulté scolaire, visant à empêcher un redoublement, qu'un accompagnement de celui-ci lorsqu'il n'a pu être évité, afin de lui donner davantage d'efficacité.**

Le programme personnalisé de réussite éducative consiste en un plan coordonné d'actions, conçues pour répondre aux difficultés d'un élève, formalisé dans un document qui en précise les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation. Il est élaboré par l'équipe pédagogique et discuté avec les parents. Il est également présenté à l'élève qui doit en comprendre la finalité pour s'engager avec confiance dans le travail qui lui est demandé.

Le programme est personnalisé parce qu'il est adapté à un élève particulier, mais les actions qu'il coordonne et auquel il donne cohérence peuvent se réaliser au sein de la classe ou dans des groupes d'élèves qui ont les mêmes besoins. La mise en œuvre du programme personnalisé ne conduit pas à isoler un élève ou à le marginaliser par rapport à ses camarades.

Le programme personnalisé de réussite éducative répond à des **difficultés traduisant autre chose qu'une faiblesse passagère.** Il concerne également des **besoins particuliers** qui, s'ils ne sont pas pris en compte, **retardent fortement l'acquisition des connaissances et compétences constitutives fondamentales.**

A l'école élémentaire, le programme personnalisé de réussite éducative s'applique à la maîtrise de la langue française, considérée comme objet d'étude et comme outil pour les autres apprentissages, et aux mathématiques.

Le P.P.R.E.

	est	n'est pas
Contrat	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un contrat entre l'élève et l'enseignant pour que l'élève puisse progresser par rapport à lui-même ➤ Un dispositif qui permet d'échanger avec la famille ➤ Un dispositif qui garantit la cohérence des différents partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un étiquetage d'élève ➤ Un contrat collectif mais peut faciliter la mise en place d'un groupe de besoin
Outil	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un outil obligatoire lors d'un maintien ➤ Une contribution au suivi de l'élève d'une classe à l'autre ➤ Un support d'information lors d'une équipe éducative ➤ Un dispositif qui peut être mis en place à tout moment de l'année dès qu'une difficulté s'installe ➤ Modulable dans le temps : la durée dépend des partenaires impliqués 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un PPS mais peut le précéder ➤ Un dossier d'équipe éducative ➤ Un dispositif qui doit durer toute l'année avec les mêmes objectifs
Destinataire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Destinés à tous cycles confondus ➤ Destinés à traiter des difficultés durables ➤ Destinés à traiter des problèmes comportementaux qui entravent les apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Destinés uniquement aux CE2, après les évaluations nationales (comme le PPAP) ➤ Destinés à traiter des problèmes d'échec scolaire, dépendant d'une situation ne relevant pas du domaine scolaire (médicale, familiale...) ➤ Destinés à traiter des problèmes de comportements qui n'entravent pas les apprentissages ➤ Destinés à traiter les faiblesses passagères, ponctuelles
	<ul style="list-style-type: none"> • une philosophie de travail qui permet de porter un regard positif sur l'élève. 	<ul style="list-style-type: none"> • « une potion magique ».

Guide méthodologique du P.P.R.E.

1. Evaluations et observations

Remarque : au cycle 1, on s'attachera plus particulièrement au langage, aux compétences transversales et aux comportements qui retardent fortement les apprentissages.

Exemples d'outils de prévention = avant PPRE	Remarques
Fiche de suivi (cf. Doc annexe n°1)	Repérage pour l'enseignant des difficultés en vue d'une remédiation ponctuelle ou la mise en place d'un PPRE.
Défis de la semaine (cf. Doc annexe n°2)	Fiche collective, progressive. Passage à un autre objectif quand le précédent est atteint.

2. Analyse des difficultés

Remarque : les difficultés sont des difficultés durables.

Enseignant seul, en conseil des maîtres ou /et avec le RASED.

- Poser la problématique avec un regard positif.
- Dégager des objectifs généraux et les hiérarchiser.

3. Entretiens

a. avec l'enfant :

- Où ? Dans un lieu calme dans l'école qui met l'enfant à l'aise.
- Quand ? Sur le temps scolaire, se libérer de la charge de la classe si nécessaire.
- Durée ? Environ 15 minutes (maximum 30 minutes).
- Qui ? Enseignant (de la classe ou autre enseignant connu par l'élève).
- Comment ? Prévenir l'élève du futur entretien pour dédramatiser.
- Support ? Se munir d'une trame constituée d'un minimum de questions. (cf. Doc annexe n°3)

b. avec la famille : (avec ou sans l'élève, au cas par cas)

- établir un climat de confiance.
- partir sur les points positifs.
- aider la famille à s'intéresser à la vie d'école (projet d'école...).
- échanger à propos des difficultés rencontrées.
- présenter la fiche PPRE.
- exposer les objectifs que chaque partenaire doit poursuivre.
- décider de la période de mise en œuvre du PPRE (échancier).

4. Partenaires

- Les pairs : - Il ne s'agit pas de « faire à la place de » mais d'expliquer une consigne.
- Il faut varier les tuteurs si possible.
- Les collègues de l'école (échanges de service par exemple)
- La famille : - Donner des objectifs et des pistes.
- Proposer des supports matériels (jeux de stratégie, de société, etc.).
- Donner des conseils pratiques sur l'accompagnement péri-scolaire.
- Inciter à s'intéresser à la vie scolaire en posant des questions à leurs enfants.
- Le RASED personnes ressource (maître E, maître G, psychologue scolaire).
- Les ATSEM, les EVS, les assistants d'éducation.
- Les partenaires extérieurs (orthophoniste, etc.).

5. Mise en œuvre du PPRE.

Exemples d'outils	Remarques
Fiche élève d'auto-évaluation + évaluation enseignant (cf. Doc annexe n°4)	* Fiche individuelle cycle 2 conservée durant le PPRE. Quotidienne, périodique ou hebdomadaire selon les difficultés ciblées reprenant les objectifs à atteindre. * Photocopie individuelle d'un calendrier cycle 1 et 2 conservé par l'enseignant ou affiché avec le nom de l'élève, le code de validation, les objectifs à atteindre et la période de mise en place visualisée (surligneur).
Fiche famille (cf. Doc annexe n°4)	Quotidienne, périodique ou hebdomadaire. Bilan rangé dans le dossier du PPRE.

6. Echéancier.

Période : entre deux congés.

Prévoir avec l'élève le moment précis où il y aura un bilan intermédiaire (ajustements, régulations).

7. Evaluation. Evaluer les progrès de l'élève par rapport à lui-même.

ANNEXES

Document annexe n°1. Exemple de fiche de suivi.

Document annexe n°2. Exemple de défis de la semaine.

Document annexe n°3. Exemple d'entretien avec l'élève.

Document annexe n°4. Exemple de fiche élève d'auto-évaluation + Exemple de fiche famille

Annexe n° 1

Discipline : Langage au cœur des apprentissages
 Champ : Se familiariser avec la langue de l'écrit et la littérature
 Compétences : Comprendre un récit
 Identifier et sélectionner
 Traiter l'information
 Justifier ses choix

	Comprendre un récit						Traiter l'information		Justifier ses choix	
	Emettre des hypothèses		Prendre des indices		Anticiper					
Réponses	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-
Pierre										
Paul										
Jacques										
....										
...										
...										

Date de l'observation

Discipline : Langage au cœur des apprentissages
 Champ : Se familiariser avec la langue de l'écrit et la littérature
 Compétences : retrouver les titres des livres à partir d'une image
 *reconnaître certains éléments caractéristiques
 *utiliser les éléments typographiques
 *mettre un texte sur une image

	Retrouver les titres					
	Certains éléments caractéristiques		Utiliser les éléments typographiques		Mettre un texte sur une image	
Réponses	attendue	aucune	attendue	aucune	attendue	aucune

Annexe n° 2

Les défis de la semaine

Les propositions de défis sont faites par les élèves et/ou par l'enseignant selon les besoins de la classe. On ne peut choisir un autre défi à atteindre que lorsque le précédent est acquis.

Organisation :

Le lundi : mise en place des défis : les élèves choisissent un défi à travailler et peuvent se noter eux-même sur l'affiche.

Le mardi : affichage des défis.

Le vendredi : bilan collectif.

Exemple :

Avec des GS (classe de PS/GS)

Affiche complétée le lundi et affichée le mardi.

Je ne fais pas l'andouille en classe.

Nom des élèves.....

Je ne parle pas pendant le travail ou quand on explique quelque chose.

.....

J'aide un copain à remporter son défi.

.....

J'aide un « petit » à apprendre à se ranger 2 par 2.

Nom des GS avec noms de 2 PS pris en charge.

J'aide un « petit » à apprendre à se laver les mains.

.....

Objectifs (des défis en exemple) :

Responsabiliser les enfants.

Comprendre la notion d'objectifs à atteindre.

Permettre à l'enfant de visualiser ses progrès.

Développer l'entraide au sein de la classe.

Annexe n°3

L'entretien

<i>Déroulement</i>		Questions possibles avec un ordre adaptable
Introduction	Dédramatiser, instaurer un climat de confiance.	Sais-tu pourquoi on est là ? Comment te sens-tu dans la classe ? Aimes-tu l'école ? Qu'est-ce que tu préfères à l'école ? Qu'est-ce que tu n'aimes pas à l'école ? Que fais-tu comme activités quand tu n'es pas à l'école ? Qu'aimerais-tu faire que tu n'as jamais fait ou que tu ne peux pas faire ? Comment ça se passe avec les devoirs ? (aide)
Analyse	Faire prendre conscience de la situation (avec comme support un cahier de l'élève ou une évaluation). Possibilité de manipulation courte, exercice rapide pour aider à la verbalisation.	Comment fais-tu pour apprendre ? Comment as-tu fait ? (démarche de l'élève)
Construction des modalités	Recherche des solutions ensemble. Proposer une organisation visant la réussite.	Maintenant, qu'est-ce que tu penses pouvoir faire pour améliorer la situation ? Qu'est-ce qui pourrait t'aider ?
Rédaction de la fiche	Reformuler ensemble les objectifs en pensant à la trace écrite.	

Annexe 4

<p><u>Nom :</u> <u>Prénom :</u></p> <p>Cette semaine,</p> <p>J'ai l'impression d'avoir réussi :</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>Je n'ai pas l'impression d'avoir réussi :</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>	<p>Fiche famille du .../ .../... Nom de l'enseignant :</p> <p>Madame, Monsieur,</p> <p>Cette semaine, votre enfant a fait :</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>Cette semaine, votre enfant n'a pas fait :</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>-</p>				
Pourquoi ? (entretien)		Par rapport à la semaine dernière		OUI	NON
<p align="center">« J'ai l'impression d'avoir réussi... »</p>	<p align="center">« Je n'ai pas l'impression d'avoir réussi... »</p>	<p>Pensez-vous que votre enfant a plus envie de travailler en classe ?</p>			
		<p>Pensez-vous que votre enfant a plus envie de travailler à la maison ?</p>			
		<p>Pensez-vous que votre enfant a plus travaillé en classe ?</p>			
		<p>Pensez-vous que votre enfant a plus travaillé à la maison ?</p>			
		<p>Pensez-vous que votre enfant a mieux appris ses leçons ?</p>			
		<p>Pensez-vous que votre enfant a été plus attentif en classe ?</p>			
		<p>Pensez-vous que votre enfant a progressé ?</p>			

Signature des parents :